



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**2021**

# L'État en Nouvelle-Aquitaine

## Actions régionales

### Les chiffres-clé de la Nouvelle-Aquitaine

L'État en Nouvelle-Aquitaine c'est 28,8 milliards d'euros :

- › investissement, fonctionnement, interventions : **9,4 milliards d'euros**
- › salaires et pensions : **13,1 milliards d'euros**
- › dotations aux collectivités territoriales : **6,3 milliards d'euros**
- › **2,8 milliards mobilisés au titre du plan de relance**



**Fabienne BUCCIO**

*Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine*

*Préfète de la zone de défense*

*et de sécurité Sud-Ouest*

*Préfète de la Gironde*

À la suite de l'irruption d'une pandémie sans équivalent depuis plus d'un siècle et des bouleversements que le virus a eus sur nos vies, 2021 aura été une année à double enjeu : mener le combat contre la pandémie et prévoir l'avenir. Dans la continuité de l'année précédente, les services régionaux de l'État ont poursuivi leurs efforts pour protéger les personnes fragiles face au virus et accompagner les personnes fragilisées par les mesures adoptées pour endiguer la progression de la Covid au cours des différentes vagues.

En parallèle l'État en Nouvelle-Aquitaine s'est investi aux côtés des acteurs du territoire à travers le plan France relance et le déploiement des contrats de relance et de transition écologique qui vont marquer les années futures.

Ce rapport synthétique donne à voir ces deux piliers de l'action de l'État dans notre région en n'oubliant pas de rappeler les missions du quotidien qu'ont continuées à mener les agents du service public.

En s'appuyant sur les réalisations de cette année, l'État restera au plus près des acteurs de territoire de la Nouvelle-Aquitaine afin de faire face aux futurs défis avec comme boussoles l'intérêt général, la cohésion de notre société et l'amélioration de notre cadre de vie.

# Sommaire

## › Face à la pandémie,

L'État auprès des plus vulnérables, au soutien des entreprises et des salariés ..... 3

→ SANTÉ ..... 3

→ CULTURE ..... 4

→ ÉCONOMIE ..... 4

## › Face aux défis du changement climatiques et des mutations économiques,

L'État à la relance pour bâtir la société de demain ..... 5

→ DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ..... 5

→ INVESTISSEMENTS D'AVENIR ..... 5

→ RÉSILIENCE DU PATRIMOINE FORESTIER ..... 6

→ ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS ..... 6

→ VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE ..... 6

→ RECONQUÊTE URBAINE ..... 6

→ SOCIÉTÉ CIVILE ..... 7

→ EMPLOI DES JEUNES ..... 7

→ CULTURE ..... 8

## › Face aux réalités du territoire,

L'État au plus près des habitants ..... 9

→ REVITALISATION DES TERRITOIRES ..... 9

→ SERVICE AU PUBLIC ..... 10

→ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ..... 11

→ COHÉSION NATIONALE ..... 11

→ RECHERCHE ..... 13

→ AGRICULTURE ..... 14

## › Face aux évolutions de la société,

L'État en mouvement pour mieux répondre aux aspirations des citoyens ..... 15

# Face à la pandémie

## L'État auprès des plus vulnérables, au soutien des entreprises et des salariés

### SANTÉ

#### Lutte contre le virus

Pensée afin de protéger les personnes les plus fragiles et d'éviter une saturation du système hospitalier, la campagne de vaccination a été lancée fin décembre 2020 en commençant par les populations âgées résidant en EHPAD et en Unités de soins de longue durée (USLD). En anticipation, l'État avait, dès le mois de novembre 2020, établi une procédure adaptée, en lien avec les représentants d'associations des médecins coordonnateurs pour sensibiliser les EHPAD sur les actions à mettre en place avant l'arrivée des mesures vaccinales (recueil du consentement, modalités de commande des vaccins, protocole de vaccination,...). Sur le premier trimestre, l'ARS s'est fortement mobilisée pour garantir un approvisionnement suffisant et croissant dans les territoires s'appuyant sur le réseau territorial constitué par les officines et les établissements de santé. Au 15 avril 2022, 93,8 % des aînés en EHPAD et USL étaient vaccinés.

#### → Installation des centres de vaccination et opérations « aller-vers » pour les publics fragiles

En lien avec les collectivités, les professionnels et les établissements de santé ainsi que les associations de protection civile (Croix rouge, protection civile...) des centres de vaccinations ont été déployés sur tout le territoire en interaction constante avec les professionnels de santé libéraux. **Début janvier 2021, 18 centres de vaccination ont été ouverts dans la région, en 1 semaine ; au 20 janvier 2021, 90 puis, début mars, était atteint le chiffre de 190 centres de vaccination.**



Par ailleurs, dès le début de la vaccination, des opérations « aller-vers » ont été mises en place auprès des publics éloignés et fragiles : centres de vaccination éphémères en zones rurales (marchés, ...), centres de vaccination pérennes dans les Maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de vaccination mobiles pour les aînés isolés (vacci'bus), moyens de transport pour les publics non-mobiles ou encore équipes soignantes mobiles pour une vaccination à domicile, formations des opérateurs de télésurveillance pour inciter les personnes non-vaccinées à se faire vacciner. Une campagne d'appel des personnes âgées non-vaccinées a été menée par la CPAM, les médecins libéraux ont été appuyés dans le rappel de leurs patients non-vaccinés. En ce qui concerne les plus vulnérables, les permanences

d'accès aux soins, notamment mobiles, ainsi que les associations locales, se sont beaucoup mobilisées pour vacciner sur site ou amener en centre de vaccination les personnes sans domicile fixe.

#### → Organisation de la solidarité avec les autres régions

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a coordonné en lien avec le Ministère des Solidarités et de la santé et les établissements de santé de la région des transferts interrégionaux, pour 219 patients d'Île-de-France, du Grand Est et d'Auvergne-Rhône-Alpes (dont 105 par TGV et 114 par avion), ainsi que 30 patients atteints de forme grave du COVID provenant d'autres pays, dont 22 d'Afrique.

Ces patients ont été accueillis au sein de 12 établissements publics et privés.

Ont été également organisées les renforts de personnels soignants (organisation de la mise en relation, appui au transfert...) afin d'aider les équipes des établissements de santé de la Nouvelle-Aquitaine et des autres régions de métropole et d'Outre-mer :

- › 260 professionnels de santé sont venus en renfort dans le Grand-Est et en Île-de-France,
- › 4 660 professionnels de santé volontaires pour renforcer des établissements de santé en tension dans la région Nouvelle-Aquitaine,
- › 15 professionnels de santé volontaires ont rejoint les équipes du CHU de la Guadeloupe.

#### Vaccination des collégiens, lycéens et étudiants

Dès la fin de l'été 2021 et le début de l'année scolaire 2021-2022, la vaccination des collégiens, lycéens (12-17 ans) et étudiants constituait un objectif notamment pour diminuer la circulation du virus et éviter la fermeture des classes et établissements pouvant entraîner des ruptures d'apprentissage.

1200 établissements ont été recensés et mis en relation avec les centres de vaccination autorisés sur chacun des 12 départements de la région. Des équipes mobiles ont été missionnées pour vacciner au sein des collèges et lycées.

En parallèle, des opérations « aller-vers » les étudiants et au sein des universités ont été programmées pour faciliter un accès aux vaccins (étudiants en résidence universitaire, étudiants internationaux...) au sein des espaces santé étudiants ou encore avec des créneaux de vaccination réservés aux étudiants dans les centres de vaccination.

Au 15 avril 2021 en Nouvelle-Aquitaine, 94,7 % des jeunes de 18-29 ans disposent d'un schéma complet de primo vaccination.

## CULTURE

### Soutien à la filière du Livre

L'État a poursuivi en 2021, le plan d'aide exceptionnel à destination des acteurs économiques du livre initié en 2020. Ce plan prévoyait 3 mesures phares :

- une aide déconcentrée pour accompagner les librairies dans leurs actions de modernisation
- un plan d'aide aux acquisitions des bibliothèques
- le déploiement, à l'échelle nationale, du programme Jeune en Librairie qui permet aux collégiens et lycéens de découvrir la chaîne du livre et le rôle des librairies de proximité.

Le dispositif d'aide à la modernisation des librairies a eu pour objectif de permettre aux librairies d'accélérer leurs investissements de modernisation afin notamment d'améliorer leurs conditions d'accueil du public mais également de générer des gains de productivité. En Nouvelle-Aquitaine, toutes les librairies qui ont sollicité l'aide de l'État ont pu être soutenues. Ce sont au final, 28 librairies qui ont été aidées en 2021 pour un montant total de 160 000 € pour moderniser leurs espaces, s'équiper en informatique, acheter du nouveau mobilier ou procéder à des travaux de rénovation.

■ DRAC

## ÉCONOMIE

### Mise en œuvre de l'activité partielle de longue durée (APLD)



Dispositif négocié de soutien, l'APLD permet aux entreprises confrontées à une réduction durable d'activité de diminuer l'horaire de travail de leurs salariés, et de percevoir une allocation État, en contrepartie d'engagements notamment en matière de maintien en l'emploi. Elle couvre la réduction d'activité dans la limite de 40% de la durée légale du travail pour chaque salarié.

En cas de licenciement économique des salariés concernés par l'APLD, l'administration peut demander à l'employeur le remboursement des sommes versées au titre de l'allocation. En outre, l'administration peut interrompre le versement de l'allocation lorsqu'elle constate que l'employeur ne respecte pas les engagements prévus à l'accord/DU. En 2021, l'APLD a été fortement mobilisée, 1 481 demandes d'autorisation ont été validées sur l'année en Nouvelle-Aquitaine, 1119 entreprises et 1363 établissements ont été concernés par la mesure pour un total de 3 756 056 heures.

**67 848 salariés  
ont bénéficié de l'APLD pour un  
montant de plus de 42 millions d'euros**

■ DREETS

### Les conseillers départementaux de sortie de crise



Réalisé avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise, le plan d'action sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise a été lancé à l'été, pour organiser une détection et un accompagnement des entreprises en situation de fragilité. Dans chaque département afin d'être au plus près des entreprises, un conseiller départemental à la sortie de crise a été nommé.

Sur le plan opérationnel, de septembre à décembre 2021, plus d'une trentaine d'entreprises ont été accompagnées et orientées par le conseiller départemental de sortie de crise. Au total ce sont plus d'une centaine d'entreprises girondines qui ont bénéficié du soutien du comité départemental d'examen des difficultés des entreprises (CODEFI) et de la commission départementale des chefs des services Financiers (CCSF) avec plus de 25 millions d'euros accordés, via des aides directes ou des plans d'étalement de dettes publiques, deux instances qui assurent une mission de soutien aux entreprises en difficulté. Le CODEFI examine les problèmes de financement des entreprises et peut notamment accorder des financements publics. La CCSF est compétente pour échelonner les dettes fiscales et sociales des entreprises en difficulté.

■ DRFIP

# Face aux défis du changement climatique et des mutations économiques

l'État à la relance pour bâtir la France de demain



## DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

### Financement des infrastructures

#### Véhicules et vélo

L'État a investi près de 20 millions d'euros dans les routes de la région et 9 millions d'euros dans les aménagements cyclables.

L'État a assuré la maîtrise d'ouvrage de quatre chantiers importants (échangeurs, mise à 2 x 2 voies, giratoire) sur l'A 660 et la RN 250 sur le bassin d'Arcachon. La mise sous circulation de l'ensemble des voies et des ouvrages d'art est effective depuis le mois de juin 2021. Le programme initial de pistes cyclables a été largement complété. 940 m de pistes en plus ont été mis en service pour assurer tous les raccordements avec le réseau cyclable existant.

#### Des crédits État pour le ferroviaire

- › Mise en service fin juillet de la ligne La Rochelle (17) – La Roche sur Yon (85) après 19 mois de travaux sous fermeture. 155,5 millions d'euros, dont subvention État de 68,7 M€ (15,9 M€ pour NA).
- › Reprise des circulations entre Angoulême et Saintes après 6 mois de travaux salués par un train inaugural le 12/07/2021. 30M€, dont subvention État 12M€
- › Mises en accessibilité PMR des gares de Tonneins (subvention État de 0,6 M€), Ruffec (subvention État de 1,3 M€), Libourne (subvention État de 2 M€)

■ DREAL

## INVESTISSEMENTS D'AVENIR

### Appui aux projets d'investissements structurants pour le territoire

Fin 2020, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires a été annoncé. Il complète les aides sectorielles mises en place par l'État dans le cadre du soutien aux acteurs économiques victimes de la pandémie. Doté initialement de 400 millions d'euros dont 33,5 pour la seule région NA, **48 M€ ont été ajoutés en 2021 dont 24 M€ par l'État et 24 M€ par le conseil régional.**

**Ces crédits ont permis de financer en 2021 178 projets en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets « soutien à l'investissement industriel dans les territoires ».**

Leurs projets, portés pour près des deux tiers par des PME, intègrent les grands enjeux de l'industrie du futur, préservation des savoir-faire et transition écologique. Les actions-levers sont multiples avec toujours un impact social et environnemental fort : maintien et création d'emplois, décarbonation de l'industrie, formation des bénéficiaires, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.



**70 millions d'euros ont été mobilisés en 2021 en appui à ces projets**

■ DREETS

### Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics



La rénovation des bâtiments publics constitue un enjeu majeur pour la transition énergétique et la réduction des gaz à effet de serre. Les travaux de rénovation des bâtiments publics doivent ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de diminution des consommations d'énergie pour le secteur tertiaire. 336 projets ont été retenus en Nouvelle-Aquitaine sur la base de deux critères essentiels : une amélioration significative de leur performance énergétique et un calendrier permettant une mise en œuvre rapide.

Un lien étroit a été tissé, durant toute l'année 2021, avec les porteurs de projet mais aussi les fédérations régionales du secteur du bâtiment et de la construction. Cela a permis un suivi fin et réactif des travaux et favorisé les échanges et partage d'expérience, permettant d'être collectivement au rendez-vous du défi de cette première année plan de relance. Ce sont ainsi près de 185M€ qui ont été consacrés à ces projets.

■ DRFIP

## RÉSILIENCE DU PATRIMOINE FORESTIER .....



### Aide pour l'adaptation des forêts au changement climatique

Mis en œuvre au niveau national en 2021 à destination de la filière forêt/bois, ce dispositif a permis d'initier l'amélioration ou la transformation d'un peu plus de **5200 Ha de peuplements forestiers sinistrés** (insectes, champignons, sécheresse, ...), vulnérables du fait des évolutions et des accidents climatiques récents, ou pauvres et non gérés. Les travaux correspondants, aidés à hauteur de 16 millions d'euros, permettront aux propriétaires d'aller vers une forêt plus résistante, qui stockera mieux et plus de carbone et qui permettra de fournir localement le matériau bois nécessaire à toutes nos utilisations, dont notamment la construction.

■ DRAAF

## ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS .....

### Mise en place d'un socle numérique dans les écoles élémentaires

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à **réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique**. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- › L'**équipement** des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- › Les **services et ressources numériques**,
- › L'**accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.



Dans ce but, l'État a investi 115 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, 7,8 millions d'euros ont été investis par l'État ce qui a permis d'équiper 628 écoles dans l'académie de Bordeaux, 461 dans l'académie de Poitiers et 121 dans l'académie de Limoges.

■ Rectorat

## VERDISSEMENT DE L'ÉCONOMIE .....

### Renforcement de l'essor du tourisme durable



Doté d'un budget de 2,5M€, le Fonds tourisme Durable appuie les PME situées en zone rurale dans leur engagement dans la transition écologique en accompagnant et finançant les diagnostics environnementaux, la formation et des investissements concrets : vélo cargo pour les livraisons, achat de véhicules moins polluants, installation de récupérateurs d'eau...

En 2021 409 diagnostics ont été réalisés en lien avec les comités départementaux du tourisme et filières professionnelles (UMIH, NAHPA UNAT) à la suite de quoi 180 entreprises ont fait le choix d'engager des mesures. À ce stade **83 hébergements ont déjà été écolabellisés au terme de la démarche conduite.**

■ ADEME

## RECONQUÊTE URBAINE .....

### Réhabilitation des friches

La réhabilitation des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protection des sols contre l'artificialisation.

Le fonds friches répond à ces problématiques à travers le financement des opérations de recyclage de friches et plus généralement de foncier déjà artificialisé ainsi que des projets de reconversion de friches polluées issues d'anciens sites industriels le tout dans une logique de revitalisation du territoire.

À terme, les projets déboucheront sur la création de près de 250 000 m<sup>2</sup> de logements (dont la moitié dans le parc social) et presque 600 000 m<sup>2</sup> de surface économique.



**52,6 millions d'euros**  
ont permis de soutenir  
les 166 projets retenus

■ DREAL

## SOCIÉTÉ CIVILE

### Appui au monde associatif



L'État contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative). Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus.

## EMPLOI DES JEUNES

### Déploiement du plan 1 jeune 1 solution

Le soutien à l'emploi et à l'accès à la qualification des jeunes financé dans le cadre du plan 1jeune1solution a permis de faciliter l'insertion des 16-30 ans sur le marché du travail néo-aquitain et accompagnant le redémarrage de l'activité.

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune via un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières intégrées au plan de relance gouvernemental 1 jeune 1 solution, le dispositif SÉSAME (Sésame vers l'emploi dans le sport et l'animation pour les métiers de l'encadrement) a vu en 2021 ses moyens renforcés et ses critères d'attribution ouverts aux jeunes en situation de décrochage ou sans diplôme.

Ce dispositif visant un accompagnement resserré des jeunes éloignés de l'emploi a donné lieu en Nouvelle-Aquitaine :

- à l'accompagnement de près de 200 jeunes pour une pré-formation ou un pré-qualification

En 2021 le FDVA "Fonctionnement ou projet innovant" a vu sa dotation augmenter pour atteindre 4,9 M€, réparti en enveloppes départementales et régionales permettant le financement de 1790 associations. Parmi celles-ci plus de la moitié d'entre elles interviennent dans les domaines du sport et de la culture tandis que d'autres associations œuvrent dans le champ du social ou des solidarités, de l'économie et du développement local, de l'éducation et de la formation ou encore de la jeunesse et de l'éducation populaire.

■ DRAJES

- au soutien à la formation professionnelle pour 274 jeunes qui ont préparé un diplôme BPJEPS ou un CQP ;
- à l'accompagnement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires SÉSAME à l'issue de leur formation.

Depuis le début du plan 100 456 entreprises ont bénéficié d'une aide à l'embauche des jeunes, hors contrats aidés. Par ailleurs ce sont près de 30 000 jeunes de moins de 30 ans qui auront pu bénéficier d'un dispositif de formation.



**122 089 jeunes**  
ont bénéficié soit de l'aide  
à l'embauche des jeunes (AEJ)  
soit de l'aide à l'apprentissage  
(AEA) en 2021

■ DRAJES

Emploi, formation, volontariat...  
**À chacun sa solution.**  
1jeune1solution.gouv.fr

## CULTURE

### Soutien au spectacle vivant et aux équipes artistiques

En 2021-2022, le plan de relance a mobilisé une enveloppe de 432 millions d'euros au niveau national pour le soutien au spectacle vivant, dont 60 millions d'euros de crédits territorialisés. Ces moyens ont été consacrés dès janvier 2021 au soutien de l'emploi artistique et culturel, et plus particulièrement au soutien des équipes artistiques et structures affaiblies durablement par la baisse drastique de leurs ressources propres ; aux coopérations entre acteurs culturels offrant des opportunités d'emploi aux artistes, notamment sur des temps de résidence, à la consolidation d'une chaîne de solidarité durable entre tous les acteurs de la filière locale, depuis les artistes jusqu'aux prestataires.

Afin d'accompagner la reprise d'activité des créateurs, ce sont 3,98 M€ qui ont été dédiés spécifiquement en 2021 à la relance des secteurs de la musique et de la danse ainsi qu'au soutien au théâtre et arts associés.



**22 484 salariés du spectacle et 1169 équipes artistiques ont bénéficié des crédits du plan de relance**

■ DRAC

### Préservation et restauration du patrimoine



La mission de préservation et transmission du patrimoine se traduit chaque année par le soutien à de nombreux travaux de restauration de monuments historiques publics et privés, religieux et civils. Qu'il s'agisse de la mission pour le patrimoine en péril, du fond incitatif pour les petites communes du ministère de la Culture, des dotations de la DSIL des préfetures ou du plan de relance, on assiste à la conjonction de politiques publiques en faveur du patrimoine depuis plusieurs années, engageant largement les propriétaires de monuments historiques dans une nouvelle dynamique de restauration de leur patrimoine.

En 2021, près de 29 millions d'euros ont été engagés pour des opérations d'envergure avec parmi celles-ci la dernière tranche de la restauration du phare de Cordouan (Gironde), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial la même année, la restauration et le nettoyage de la façade de la cathédrale d'Angoulême (Charente), la restauration du cryptoportique de l'abbaye de Sorde (Landes) ou encore la réinstallation dans la chapelle de Voutezac (Corrèze) des vitraux créés par Marc Chagall.

■ DRAC

### Accompagnement des actions culturelles prévues dans les projets de territoire



La DRAC Nouvelle-Aquitaine en lien avec La Villette a lancé une nouvelle offre culturelle : le musée numérique. Pour l'élargir à tous les territoires, elle a initié en 2021 un appel à projets « Micro-Folie », ouvert à toutes les communes et à tous les établissements de coopération intercommunale

de la région. L'objectif est de doubler le déploiement de cet équipement culturel structurant pour le territoire en déployant, d'ici 2023, 100 Micro-folies.

■ DRAC

### Sauvegarde des vestiges archéologiques



L'État accompagne chaque année de nombreux chantiers d'aménagement du territoire donnant lieu à des interventions d'archéologie préventive. Lors de ces opérations, les sites font l'objet d'un diagnostic approfondi à l'aide de techniques variées et innovantes (géoradars, lasers, drones aériens et subaquatiques, analyses spécialisées, etc.) pouvant déboucher sur des fouilles afin d'empêcher la

possible destruction de témoignages du passé à l'occasion des travaux.

L'État intervient également à l'occasion de découvertes inopinées.

Cette politique de droit commun qu'est le soutien à la recherche archéologique – préventive ou non – est certes complexe et aux multiples facettes mais elle produit aussi (et peut-être surtout) du lien : lien entre passé et modernité, lien entre scientifiques et grand public, lien entre chaque citoyen et son territoire.

**En 2021 près de La Rochefoucault (Charente) a été découverte, à l'occasion d'un chantier de voirie, une grotte sépulcrale de l'âge du bronze, dans un état exceptionnel de conservation.**

■ DRAC

# Face aux réalités du territoire

## l'État au plus près des habitants

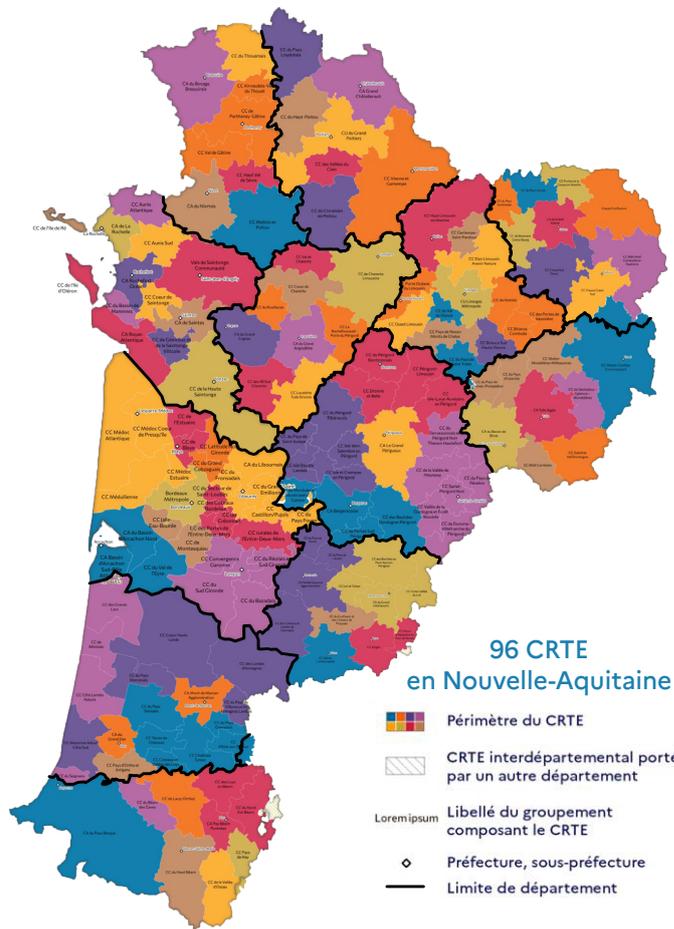
### REVITALISATION DES TERRITOIRES

#### Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Avec le déploiement du plan France relance, il est apparu nécessaire de structurer les initiatives des acteurs de terrain de manière à pérenniser les acquis de la relance dans les territoires. C'est dans ce contexte que les contrats de relance de transition écologique ont été initiés fin 2020 afin d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire avec l'idée de traiter tous les enjeux rencontrés localement dans une approche transversale et cohérente : développement durable, santé, culture, développement économique, emploi, numérique, revitalisation urbaine...

L'État en Nouvelle-Aquitaine a accompagné en 2021 les collectivités dans la coconstruction avec les acteurs du territoire de ces contrats à travers un soutien en matière d'ingénierie et d'animation, la production d'analyse ainsi que le financement de volontaire territoriaux en administration.

Ainsi, **96 CRTE** portés à l'échelle des intercommunalités ou de groupements d'intercommunalités ont été signés permettant de créer des synergies grâce aux financements croisés et d'accélérer les dynamiques de transformation dans tous les territoires pour les six prochaines années.



■ SGAR

#### Le programme Action Cœur de Ville



Lancé en 2018, le plan national Action cœur de ville répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Élaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires, le plan Action cœur de ville vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

En 2021 22 communes en Nouvelle-Aquitaine font partie du programme et ont toutes commencé à déployer leurs actions.

■ SGAR

## Le programme Petites Villes de demain



Petites villes de demain vise depuis ses débuts en 2020 à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant de manière différenciée les collectivités engagées dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir des projets de territoire avec un horizon 2026.

Ainsi, le programme l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multi thématiques. Parmi ces services, Petites villes de demain propose ainsi un soutien en ingénierie aux collectivités notamment avec le financement d'un poste de chef de projet jusqu'à 75 % par l'État, des financements sur des mesures thématiques ciblées et enfin l'accès à un réseau régional et national, grâce au Club Petites villes de demain.

**116 chefs de projets ont été recrutés pour accompagner les collectivités dans la conduite de leur projet de territoire avec un financement État.**



■ SGAR



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## SERVICE AU PUBLIC

### Rapprocher les citoyens des services publics

En créant en 2019 le label « France services », l'État a établi des règles rigoureuses pour garantir partout un même niveau de services publics.

Ce guichet unique, qui rassemble plusieurs services de l'État ainsi que La Poste, Pôle emploi, la Cnaf, la Cnam, la Cnav et la MSA, poursuit quatre ambitions :

- › l'installation et le retour des services publics au cœur des territoires ; chaque Français doit pouvoir accéder à une France services en moins de 30 minutes ;
- › un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet ;
- › un niveau de qualité garanti, quel que soit le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé) ;

- › un lieu de vie agréable et convivial, qui change de l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

**En 2021 163 France services bénéficient du label en Nouvelle-Aquitaine et ont donné lieu à un financement de près de 5 millions d'euros de la part de l'État en partenariat avec les acteurs du territoire : collectivités, entreprises et associations.**

■ SGAR

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### Lutte contre les violences conjugales



Deux nouveaux centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) ont été mis en place en 2021 : le CPCA Centre Nouvelle-Aquitaine porté par le Centre hospitalier Charles Perrens et le groupe SOS solidarité et le CPCA Sud-Ouest porté par l'association AJIR. Avec le CPCA Nord Nouvelle-Aquitaine, créé en novembre 2020 par l'ARSL, les trois centres permettent

une prise en charge des auteurs de violences conjugales sur l'ensemble du territoire de la région. Ils permettent un accompagnement psychothérapeutique, médical et socioprofessionnel des auteurs. En prévenant le passage à l'acte et la récurrence, ces centres contribuent à la protection des femmes victimes de violences. Chaque centre a été financé à hauteur de 156 000€ pour l'année 2021.

Les CPCA proposent aux auteurs de violences conjugales, un accompagnement psychothérapeutique et médical afin de favoriser la prévention du passage à l'acte ainsi que de la récurrence. Un accompagnement socio-professionnel peut être prévu en complément pour permettre l'insertion dans le monde du travail ainsi qu'un hébergement d'urgence en cas d'éviction du conjoint violent du domicile familial.

■ DRDFE

### Mobilisation contre les violences faites aux femmes

Dans la continuité du soutien à la politique d'« aller vers », initiée pendant la pandémie, l'effort de renforcement du maillage territorial des dispositifs de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes s'est intensifié en 2021. L'objectif est d'assurer un accueil de proximité de qualité sur l'ensemble du territoire et de prendre en charge un nombre croissant de victimes. Plus de 1,6 million d'euros ont été consacrés.

Enfin, des instances de pilotage local renforcées ont été créées afin d'améliorer l'efficacité des dispositifs de protection des victimes et de suivi des auteurs et l'articulation des actions judiciaires, sécuritaires, sanitaires et sociales en faveur des victimes.



■ DRDFE

**80 nouvelles places d'hébergement ont été déployées en 2021**

## COHÉSION NATIONALE

### Lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de France Relance et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, une enveloppe financière de 100 M€ au niveau national dont 4,915 M€ déconcentrés au niveau de la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, est consacrée à la mise en place de réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique.

Il s'agit de soutenir les réponses d'ordre structurel, en encourageant l'innovation et la modernisation des dispositifs qui prennent en compte la diversité des profils des personnes concernées et donc de leurs besoins ainsi que la durabilité environnementale et l'amélioration de la coopération locale entre les acteurs pour concrétiser les démarches participatives et mieux satisfaire les spécificités des territoires.

Au final 43 projets ont été retenus en Nouvelle-Aquitaine sur les thèmes suivants : la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, l'insertion des jeunes, le soutien aux familles, le parrainage la mobilité solidaire, l'accompagnement dans le logement, la rénovation de

locaux associatifs.



**100 millions d'euros au niveau national consacrés à cette action dont 4,915 millions d'euros exclusivement dédiés à la Nouvelle-Aquitaine**

**En 2021, les crédits dédiés à la stratégie de lutte contre la pauvreté se sont élevés à plus de 28 millions d'euros dont plus de 21 millions d'euros dédiés au titre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales et presque 7 millions d'euros en appui aux associations pour la mise en œuvre d'actions en faveur des publics précaires.**

■ DREETS

## Hébergement d'urgence



La poursuite de la mise en œuvre du plan pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme s'est traduit encore en 2021 par le maintien d'un parc d'hébergement important totalisant 6100 places dont 2953 en CHRS et 3148 dédiées à l'hébergement d'urgence pour répondre aux besoins de mise à l'abri des personnes à la rue ou en situation précaire ainsi que par la transformation de l'offre pour accélérer l'accès direct au logement.

Ainsi, en 2021, ce sont 119 places d'hôtel qui ont été transformées en place d'hébergement d'urgence afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et d'adopter une gestion fondée sur la maîtrise opérationnelle et financière.

■ DREETS

## Service national universel

2 000 jeunes néo-aquitains ont participé à un des 13 séjours de cohésion organisés dans la région du 20 juin au 2 juillet 2021.

Une majorité de ces jeunes a pu poursuivre sur la phase 2 du SNU en s'engageant dans une mission d'intérêt général dans le cadre de préparations militaires, en tant que sapeurs-pompiers volontaires, dans des centres de vaccination ou sur des missions dans des associations variées : sport, solidarité, environnement et développement durable....

Le service national universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il s'articule en deux étapes un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. À l'issue de cette dernière chaque jeune peut ensuite, entre 16 et 25 ans, poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat d'au moins trois mois.

En 2021 2,7 millions d'euros ont été consacrés au déploiement du SNU en Nouvelle-Aquitaine.

■ DRAJES

## Les cordées de la réussite



Les cordées de la réussite sont l'un des piliers de la politique éducative interministérielle en faveur de l'égalité des chances et de l'émancipation des jeunes et repose sur un partenariat entre une « tête de cordée » (établissement d'enseignement supérieur, lycée comportant une classe préparatoire aux grandes écoles ou une section de technicien supérieur), et des établissements « encordés »

(collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle). Grâce à ce dispositif, de nouvelles perspectives d'orientation sont offertes aux élèves, quelle que soit leur origine sociale ou territoriale en luttant contre l'autocensure et en suscitant l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Pour l'année 2021-2022, la région académique compte 75 cordées de la réussite regroupant 438 établissements. La quasi-totalité est située en zone du réseau d'éducation prioritaire et plus de la moitié concerne des établissements ruraux isolés. Au final ce sont plus de 17 000 élèves qui bénéficient de ce dispositif dans la région.

**En 2021 l'État a consacré plus d'un million d'euros aux cordées de la réussite**

■ Rectorat

## Un espace de recensement des aides étudiantes à l'échelle de la région académique

Les conférences sur la précarité étudiante, organisées par la région académique depuis 2020 avec les universités, les collectivités et les associations étudiantes, ont révélé un fort besoin d'informations sur les différents dispositifs existants, parfois méconnus d'une partie des étudiants. C'est ainsi qu'a été créé en juin 2021 un espace en ligne qui recense, en un lieu unique, l'ensemble des aides apportées aux étudiants du territoire : [www.ac-bordeaux.fr/mesaidsetudiantes](http://www.ac-bordeaux.fr/mesaidsetudiantes).

Cet espace en ligne recense et décrit chaque action en renvoyant vers le site partenaire correspondant, avec la possibilité d'affiner les recherches d'information par région académique, par académie, par établissement et par thématique (aides alimentaires et produits de première nécessité, aides sociales, aides psychologiques, aides informatiques et numériques, tutorat, stages et emploi ainsi que tests et vaccination).

Sont actuellement recensées plus de 150 actions parmi lesquelles le repas à 1 €, les aides financières, les consultations avec des professionnels de la santé, 1jeune1solution... Cette page a enregistré près de 4000 visites depuis sa création.

■ Rectorat

## Action culturelle en direction de la jeunesse des territoires ruraux et quartiers de la politique de la ville



Lancé en 2020 au sortir du premier confinement, l'été culturel vise à investir la période estivale afin de proposer à tous les Français, notamment à ceux qui ne partent pas en vacances et surtout aux plus jeunes d'entre eux, de nouer ou de renouer le lien avec des offres culturelles : rencontrer les œuvres et les artistes, expérimenter sa propre créativité, tout cela dans des formes et des formats multiples, dans des lieux dédiés à la culture ou pas.

De nombreux projets se sont déroulés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et dans les zones rurales et ont permis d'élargir le champ des structures culturelles habituellement soutenues par la DRAC avec l'ambition de mettre l'accent sur la jeunesse, un grand nombre de projet ont intégré de jeunes artistes et acteurs culturels diplômés d'écoles d'enseignement supérieur artistiques depuis moins de trois ans, tandis que les jeunes et leurs familles ont été les principaux bénéficiaires des actions programmées tout au long de l'été, dont certaines en coordination avec l'opération « Vacances apprenantes » du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**300 artistes et professionnels de la culture**  
**parties prenantes des projets qui ont rassemblé près de 3500 Néo-Aquitains**

En 2021 ces rencontres ont mobilisé **1 millions d'euros de crédits.**

■ DRAC

## RECHERCHE

### Préservation de l'emploi Recherche et Développement expérimental (R&D)

Depuis avril 2021, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) mène une action spécifique afin de sauvegarder l'emploi R&D dans le secteur privé et de mettre à disposition des entreprises de jeunes diplômés au niveau Master (ainsi que les ingénieurs) et doctorat. **L'objectif de cette mesure (financée à hauteur 300M€) est de préserver plus de 2000 emplois sur les années 2021 et 2022.**

Cette mesure repose sur l'élaboration d'une collaboration effective de recherche entre un opérateur de recherche, une entreprise et des jeunes diplômés de

## Lutte contre la fraude fiscale

En 2021 les montants d'impôts et sanctions notifiés aux particuliers et aux entreprises par l'ensemble des services en charge du contrôle, représentent 460 millions d'euros pour la Nouvelle-Aquitaine ; la fraude à la TVA pour les entreprises, et la fraude patrimoniale, pour les particuliers, ont été particulièrement visées.

Ces très bons résultats sont également le fruit des efforts engagés depuis plusieurs années pour renforcer les capacités d'analyse de données de masse qui permettent, par un croisement des nombreuses données détenues par l'administration fiscale, de toujours mieux cibler les contrôles fiscaux.

L'année 2021 a donné lieu à plus de 34 dénonciations obligatoires de faits de fraude fiscale transmises aux parquets de Nouvelles-Aquitaine, pour un montant de plus de 10 millions d'euros de droits.

Les services de contrôle ont par ailleurs fortement contribué à la répression de la fraude aux aides du Fonds de solidarité. Une opération de contrôle a été engagée au niveau national en 2021 et a permis de réclamer à plus de 8 000 entreprises l'aide perçue indûment.

En outre, compte-tenu de l'importance des fraudes repérées au regard de cette aide publique, 300 plaintes ont été déposées auprès de l'autorité judiciaire.

Si la répression fiscale des fraudeurs a été un axe fort en 2021, l'accompagnement des particuliers et des entreprises de bonne foi dans le cadre de la mission de contrôle s'est également renforcé. 45 % des contrôles fiscaux sur place, mais également sur pièces, se sont conclus pendant ou à la fin du contrôle par une procédure de régularisation adaptée. Avec l'accompagnement fiscal personnalisé en Nouvelle-Aquitaine, ce sont 95 entreprises qui ont sollicité un accompagnement sur des problématiques fiscales variées. Dans ce cadre, 35 d'entre elles ont bénéficié d'un rescrit formalisé et 64 d'une réponse d'information personnalisée.

■ DRFIP

Master ou jeunes Docteurs accueillis à temps partiel dans une entreprise. À ce titre, l'État prend en charge a minima la moitié de la rémunération des personnels de R&D engagés dans cette collaboration.

En 2021 Les opérateurs de recherche de la Nouvelle-Aquitaine (Universités de Bordeaux, Pau & Pays de l'Adour, La Rochelle, Poitiers, Limoges, ISAE-ENSMA, Bordeaux INP, ENSAM, ESTIA, CNRS, INRIA, INRAE, CEA) ont ainsi bénéficié du financement de 142 collaborations.

■ DRARI

## AGRICULTURE

### Campagne de recensement Agricole



Avec 64 100 exploitations agricoles, une surface agricole utile de 3,9 millions d'hectares et 111 500 équivalents temps plein mobilisés, la Nouvelle Aquitaine reste la plus grande région agricole de France.

■ DRAAF

### Grippe aviaire



La France a été le pays le plus touché avec 492 foyers en élevages recensés dont 475 localisés dans le Sud-Ouest. Les opérations mises en œuvre pour gérer la crise ont conduit à abattre en 2020-2021, plus de 4 millions de volailles dont 2,6 millions de canards. L'État est intervenu en appui technique des services vétérinaire des directions départementales en charge de la protection des populations et pour assurer la suffisance des moyens techniques, logistiques et financiers pour la bonne conduite des opérations. Ils sont également intervenus en appui des départements de la région Nouvelle Aquitaine impactés pour les opérations d'indemnités des éleveurs concernés.

■ DRAAF

### Les protections des personnes et de l'environnement



1 947 inspections des installations classées réalisées par la DREAL pour prévenir et réduire les nuisances liées à leur environnement. Les orientations stratégiques du ministère de la transition écologique en matière de police des installations classées visent principalement à accroître la présence sur le terrain pour garantir la protection de l'environnement et de la santé publique.

En 4 ans le nombre des inspections de terrain a augmenté de près de 50 %. En parallèle, un allègement des procédures réglementaires a facilité le traitement des dossiers tout en maintenant le niveau d'exigence des enjeux environnementaux. L'administration a également entrepris la modernisation de ses outils par déploiement de nouvelles procédures numériques.

■ DREAL

# Face aux évolutions de la société

## L'État en mouvement pour mieux répondre aux aspirations des citoyens

Engagée en 2019, la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat (OTE) s'est traduite le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par la création, au niveau régional, de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) placée sous les recteurs de région académique succédant à la délégation régionale et départementale à la jeunesse au sport (DRDJSCS).

### La DREETS

La DREETS de Nouvelle-Aquitaine est l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Les missions de la DREETS s'exerce dans le domaine :

- › de l'emploi, de l'économie, des entreprises (politique de l'emploi, accompagnement des transitions professionnelles, anticipation et accompagnement des mutations économiques, actions de développement et de sauvegarde des entreprises, insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail) ;
- › de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (contrôle du bon fonctionnement des marchés, protection économique et sécurité des consommateurs) ;
- › du travail (inspection de la législation du travail) ;
- › des solidarités (politiques de la cohésion sociale) ;

### La DRAJES

La DRAJES s'inscrit dans la déclinaison de la nouvelle ambition nationale pour le nouveau réseau JES créé au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle s'appuie notamment sur ce réseau pour exercer ses missions centrées sur trois domaines de compétences : la jeunesse, l'engagement et les sports.

Elle a ainsi pour mission d'assurer une continuité éducative pendant et hors temps scolaire, de développer une culture de l'engagement (SNU, service civique...) et de permettre à chaque jeune d'affirmer sa place dans la société.

Par ailleurs la DRAJES a en charge le développement de la pratique sportive, une mission qui passe par :

- › l'élaboration de l'offre de formation, le contrôle pédagogique et dans la certification des métiers du sport ;
- › la mise en valeur du sport comme vecteur de lien social ;
- › la communication sur les enjeux de santé en matière d'activités sportives.

Avec plus de 6 000 associations créées chaque année dont presque un tiers dans le secteur sport, la Nouvelle-Aquitaine se caractérise par un riche vivier associatif. Au total, ce sont 118 000 associations qui

ont une activité régulière représentant 7 % de l'emploi, majoritairement dans le secteur social, autant de partenaire dans le cadre des missions de la DRAJES.



**Direction de la publication :**

**Fabienne BUCCIO**  
*Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine  
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest  
Préfète de la Gironde*

**Rédaction :**

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales  
de la Nouvelle-Aquitaine

**Crédits photo :**

Services de l'État, Pixabay, Fabrice POIRIER

**Réalisation et impression :**

Imprimerie du Secrétariat Général Commun  
Département de la Gironde

Imprimé sur papier  
PEFC fabriqué en France

